

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION



2025

Table des matières

1. Introduction	4
2. Organisation	5
2.1 Organigramme	5
2.2 Conseil d'administration.....	5
2.3 Direction et organe de révision	6
3. Activités	7
3.1 Informatique et système d'information	7
3.1.1 Datawarehouse de l'OVS	7
3.1.2 Collecte et traitement de données d'enquêtes	7
3.1.3 Datawarehouse pour les services de secours.....	7
3.1.4 Indicateurs pour le Service de protection des travailleurs et des relations du travail	7
3.1.5 Rapport sur les violences domestiques en Valais pour l'Office cantonal de l'égalité et de la famille.....	8
3.1.6 Enquête en ligne sur les intérêts et les besoins des seniors dans les communes	8
3.1.7 Protection et sécurité des données	8
3.2 Enquêtes et études	8
3.2.1 Perception de la santé et comportements de santé en Valais.....	8
3.2.2 Violences domestiques en Valais	8
3.2.3 Expérience de la population avec le système de santé en Valais	9
3.2.4 Etat de santé de la population en Valais	9
3.2.5 Etude sur l'exposition aux pesticides chez les enfants en Valais.....	9
3.2.6 Enquête auprès des jeunes en formation postobligatoire	10
3.2.7 Couverture vaccinale des enfants et adolescents en Valais.....	10
3.2.8 Propharmacie	10
3.3 Statistiques, planification sanitaire et indicateurs sanitaires.....	11
3.3.1 Relevés statistiques.....	11

3.3.2 Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier	11
3.3.3 Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée	11
3.3.4 Monitoring de la planification cantonale des secours	12
3.3.5 Indicateurs sanitaires	12
3.4 Registres médicaux	12
3.4.1 Registre valaisan des tumeurs	12
3.4.2 Cohorte Qualité Diabète Valais	13
3.5 Pôle qualité des soins	13
3.6 Journée de l’OVS et symposium OVS	14
3.7 Activités dans le cadre de la Fondation IRISS	14
3.8 Participation à des groupes de travail	15
3.9 Publications	15
3.9.1 Rapports et Newsletter.....	15
3.9.2 Article scientifique	15
4. Comptes annuels	16
4.1 Bilan et compte de résultat	16
4.2 Annexe aux comptes annuels	19
5. Rapport de l’organe de révision	20

1. Introduction

Vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport : l'année 2025 de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) a été riche sur plusieurs plans, voici quelques aspects saillants des activités déployées.

Les travaux relatifs au suivi de l'état de santé des Valaisannes et Valaisans ont concernés toutes les catégories d'âges. Chez les enfants, une étude a été réalisée pour évaluer la couverture vaccinale et la comparer avec celle mesurée au niveau national. En outre les travaux préparatoires nécessaires à la réalisation, en 2026, d'une enquête sur la santé de jeunes en formation post-obligatoire et leurs comportements de santé ont été menés à bien. Cette enquête permettra de mieux identifier les besoins en santé spécifiques de cette population afin de guider notamment les actions de promotion de la santé et de prévention. Concernant la population adulte, l'OVS a publié les résultats de la dernière édition de l'enquête sur la santé pour le canton du Valais, enquête nationale quinquennale qui permet de suivre l'évolution de l'état de santé général et des principaux facteurs de risque ou protecteurs. Les résultats de l'enquête internationale IHP ont quant à eux permis de mettre en évidence les difficultés croissantes dans le recours aux soins, en Valais comme dans le reste du pays, notamment pour des raisons de coûts.

La santé environnementale est une thématique d'importance toujours plus grande aussi bien dans les milieux scientifiques qu'au sein de la population. L'OVS lui a consacré sa journée annuelle lors de laquelle des experts scientifiques ainsi que des représentants de services de l'Etat du Valais concernés ont pu présenter les dernières connaissances et les actions qui sont entreprises dans ce domaine. Le canton du Valais a fait notamment œuvre de pionnier en lançant, en fin d'année 2022, l'étude PARVAL visant à évaluer l'exposition aux pesticides des enfants riverains des zones viticoles et arboricoles. Celle-ci a été réalisée par l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH, institut associé à l'Université de Bâle) avec le soutien étroit de l'OVS. Les résultats ont été présentés en juin 2025 et les mesures préconisées figureront dans un plan d'action cantonal visant à réduire l'exposition aux pesticides, plan qui est actuellement élaboré par un groupe de travail interdépartemental auquel l'OVS a été intégré.

Le système de santé valaisan doit faire face, comme en Suisse ou en Europe, à une pénurie de professionnels de santé alors que les besoins de prise en charge sont croissants, notamment en raison du vieillissement de la population. Pour y faire face, des mesures visant, notamment à encourager les jeunes à choisir ces professions et à encourager les professionnels à rester actifs dans le secteur des soins sont actuellement prises par le canton. Dans la cadre de la Fondation IRISS, l'OVS élabore en collaboration avec les acteurs concernés un monitoring cantonal des professionnels de santé qui considère à la fois la formation et la pratique professionnelle ; il permettra de suivre l'évolution de la situation et d'évaluer l'efficacité des mesures prises.

La pénurie de professionnels et les coûts en forte augmentation sont des symptômes d'un système de santé à bout de souffle qu'il convient de réformer. De nouveaux modes de prises en charge mieux adaptés aux besoins doivent naître, notamment en renforçant les collaborations inter-organisationnelles et inter-professionnelles et en intégrant le patient comme co-acteur de sa prise en charge. Toujours dans le cadre de son implication dans la Fondation IRISS, l'OVS y contribue, notamment via sa participation à la réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet pilote cantonal d'hospitalisation à domicile.

Luc Fornerod

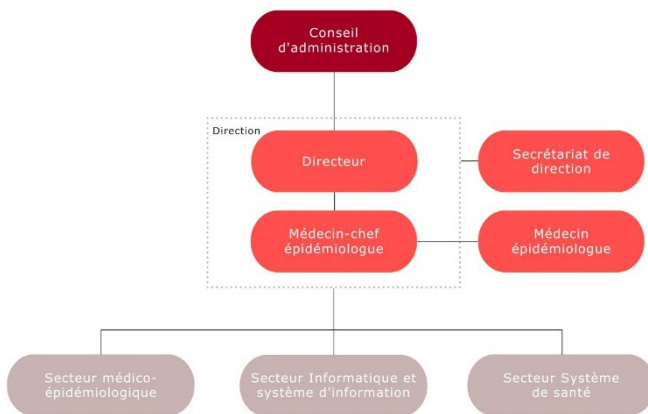
Directeur

2. Organisation

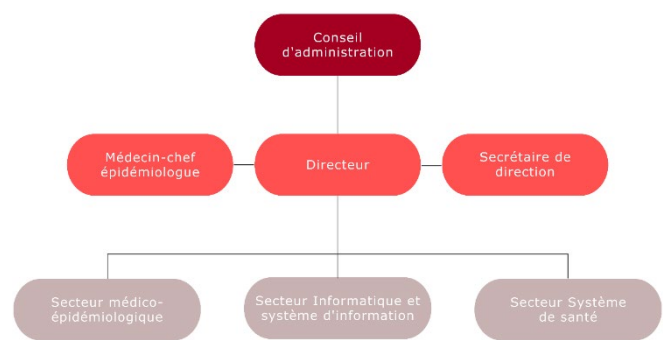
2.1 Organigramme

En 2025, 21 collaboratrices et collaborateurs ont travaillé à l'Observatoire valaisan de la santé (moyenne de l'année : 15.15 EPT).

Organigramme du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025



Organigramme dès le 1^{er} avril 2025



Les organes de l'Observatoire valaisan de la santé sont le conseil d'administration, la direction et l'organe de révision.

2.2 Conseil d'administration

Le conseil d'administration a siégé durant l'année 2025 dans la composition suivante :

- Mme Laurence Richard, présidente,
- M. le Dr Simon Charles Fluri, vice-président,
- M. Raphaël Bender,
- M. Olivier Chambovay,
- M. Dominique Germann,
- Mme Sophie Ley,
- M. Jean-Bernard Moix.

Les compétences du conseil d'administration sont définies à l'art. 6 de l'ordonnance sur l'OVS du 1^{er} octobre 2014.

Le conseil d'administration s'est réuni lors de quatre séances au cours de l'année 2025. Ses principales décisions ont été les suivantes :

- approbation du rapport de gestion 2024 et des comptes 2024,
- approbation du projet de contrat annuel 2026 de prestations avec l'Etat du Valais (a été finalisé avec l'Etat du Valais au printemps 2026),
- approbation du budget 2026,

- coordination avec le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) concernant la composition du conseil d'administration pour la période administrative 2026-2029.

Lors de ses séances, le conseil d'administration a été tenu régulièrement informé du déroulement des activités de l'OVS, par la direction. Les informations détaillées relatives à celles-ci figurent au chapitre 3 du présent rapport.

Le bureau du conseil d'administration, constitué de la présidente du conseil, d'un membre du conseil et du directeur, a pour mission d'assurer une bonne coordination entre le conseil d'administration et la direction. Il s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2025.

2.3 Direction et organe de révision

La direction opérationnelle de l'OVS a été assurée par M. Luc Fornerod, directeur, et M. le Prof. Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologue jusqu'au 31 mars 2025 puis, suite au départ de l'OVS de M. le Prof. Chiolero, uniquement par M. Fornerod dès le 1^{er} avril 2025. Les compétences de la direction sont définies à l'art. 8 de l'ordonnance sur l'OVS du 1^{er} octobre 2014.

M. le Dr Stefano Tancredi, qui était actif à l'OVS en tant que médecin épidémiologue depuis octobre 2023, a été nommé médecin-chef épidémiologue à compter du 1^{er} septembre 2025.

Les cadres de l'OVS sont Mme la Dre Isabelle Konzelmann (responsable du secteur médico-épidémiologique), M. Alexandre Poggio (responsable du secteur Informatique et système d'information) et M. Frédéric Favre (responsable du secteur Système de santé).

L'OVS est soumis au contrôle ordinaire de ses comptes, l'organe de révision étant FIDAG SA.

3. Activités

3.1 Informatique et système d'information

3.1.1 Datawarehouse de l'OVS

Pour toutes leurs activités d'analyse de données statistiques, les collaboratrices et collaborateurs de l'OVS s'appuient sur des banques de données structurées, regroupées au sein d'un « entrepôt » de données, appelé Datawarehouse (DWH). Celui-ci est alimenté par les données transmises par les organisations de santé valaisannes, dans le cadre des relevés statistiques, et par celles provenant de l'Office fédéral de la statistique ou d'études réalisées auprès de la population.

Le DWH de l'OVS est géré par des informaticiens spécialistes qui intègrent continuellement les nouvelles données disponibles à l'aide d'outils informatiques spécifiques et dans le cadre de processus complexes. Débuté en 2018 le projet « Qualité Datawarehouse » visant à assurer une plus grande traçabilité du traitement des données s'est poursuivi en 2025. Il a pour but de renforcer la maîtrise de la qualité des données reçues et utilisées par l'OVS.

Un travail conséquent d'intégration des données du secteur stationnaire des hôpitaux a débuté en 2025 suite à la mise en place du projet SpiGes par l'OFS (voir point 3.3.1). Ce travail se poursuivra durant les années à venir afin de rétablir, au sein de l'OVS, un processus « industrialisé » d'intégration de ces données.

3.1.2 Collecte et traitement de données d'enquêtes

L'OVS a maintenu la mise en place des outils facilitant la collecte de données auprès des professionnels de santé et de la population que ce soit sous forme d'enquête en ligne ou d'enquête en format papier avec reprise semi-automatisée des données. Ces outils ont notamment été utilisés en 2025 dans le cadre du relevé SPITEX auprès du personnel infirmier indépendant, pour une enquête auprès des seniors dans certaines communes (voir point 3.1.7 ci-après), pour une enquête conduite par la commission cantonale pour les personnes en situation de handicap ainsi que pour la préparation de l'enquête sur la santé des adolescents en formation en Valais et le traitement de l'enquête « Partenariat patient au sein des hôpitaux et cliniques en Valais en 2024 » pour la commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients.

3.1.3 Datawarehouse pour les services de secours

Pour l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS), l'OVS a assuré la maintenance et l'évolution du Datawarehouse (DWH) des services de secours. Sont collectées au sein de ce DWH les données anonymisées issues des interventions de secours préhospitalières. Outre son utilité pour la gestion opérationnelle, cette base de données permet la production des statistiques annuelles relatives à l'activité des services de secours ainsi que l'élaboration, par l'OCVS, d'un rapport de monitoring de la planification cantonale dans ce domaine.

3.1.4 Indicateurs pour le Service de protection des travailleurs et des relations du travail

Dans le cadre d'un mandat confié par le Service de protection des travailleurs et des relations du travail (SPT), l'OVS a poursuivi le travail débuté en 2021 de développement d'outils de saisie et d'analyse (indicateurs, tableaux de bord) de certaines données de ce service relatives à la santé au travail. Cette activité avait été initiée à la suite du rapport

« Travail et santé en Valais » que l'OVS avait établi en collaboration avec le SPT et qui avait été publié en 2020. Une nouvelle publication sur ce thème sera élaborée par l'OVS en 2026.

3.1.5 Rapport sur les violences domestiques en Valais pour l'Office cantonal de l'égalité et de la famille

Sur mandat de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF), l'OVS a collecté et analysé les données issues des organismes prenant en charge les situations de violence domestique. Ce travail a permis la publication d'une nouvelle édition du rapport sur les violences domestiques en novembre 2025 (voir détails au point 3.2.2 ci-après).

3.1.6 Enquête en ligne sur les intérêts et les besoins des seniors dans les communes

Afin de permettre l'évaluation de la mise en œuvre par les communes du canton du Valais des politiques publiques en faveur des personnes âgées, Pro Senectute Valais-Wallis propose aux communes intéressées de réaliser une enquête auprès d'un échantillon de leur population de 60 ans et plus. Dans ce cadre, l'OVS assure pour Pro Senectute la mise à disposition du questionnaire d'enquête en ligne ainsi que le traitement et la restitution des données collectées sous forme de tableaux de bord interactifs. L'enquête, qui avait concerné 3 communes du Valais romand et 2 communes du Haut-Valais depuis 2023, s'est poursuivie avec 4 communes supplémentaires (2 dans le Valais romand et 2 dans le Haut-Valais).

3.1.7 Protection et sécurité des données

Des ressources humaines et financières importantes ont été consacrées aux aspects de protection des données dans le cadre de la législation cantonale en la matière ainsi qu'à l'adaptation permanente, en collaboration avec l'Hôpital du Valais, des mesures de cybersécurité. Un audit externe de sécurité informatique a été réalisé en fin d'année 2025 ; ses recommandations sont actuellement mises en œuvre.

3.2 Enquêtes et études

3.2.1 Perception de la santé et comportements de santé en Valais

En mars 2025, l'OVS a publié un rapport intitulé « [Perception de la santé et comportements de santé en Valais 2022 - Résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2022](#) ». Ce rapport se base sur l'enquête suisse sur la santé (ESS), menée chaque 5 ans par l'Office fédéral de la statistique auprès de la population suisse. En Valais cette enquête a concerné 1'043 personnes de 15 ans et plus en 2022.

L'OVS a analysé les résultats de cette enquête en Valais avec des comparaisons avec le niveau national. Les thématiques principales traitées sont l'état de santé physique et psychique, les comportements de santé (notamment l'activité physique, l'alimentation, la consommation de tabac et d'alcool, la prise de médicaments), les facteurs de risque cardiovasculaire, le diabète, le recours aux dépistages ou le recours aux consultations médicales et paramédicales.

3.2.2 Violences domestiques en Valais

Dans le cadre de la loi cantonale sur les violences domestiques et sur mandat de l'Office cantonal de l'égalité de la famille (OCEF), l'OVS collecte des données concernant les

situations de violences domestiques en Valais auprès des organismes assurant la prise en charge de personnes ayant subi ou exercé ces violences. Il s'agit notamment de la police cantonale, des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, des unités de médecine des violences, des centres LAVI, des lieux d'accueil d'hébergement et de Caritas.

Les informations collectées ont fait l'objet d'une nouvelle publication conjointe de l'OCEF et de l'OVS en novembre 2025 intitulée « [La violence domestique en Valais : rapport 2024](#) ». Cette collecte se poursuivra en 2025 et il est prévu qu'elle s'étende à d'autres organismes.

3.2.3 Expérience de la population avec le système de santé en Valais

Durant l'année 2025, l'OVS a analysé les données des enquêtes International Health Policy Survey (IHP) 2023 et 2024 qui ont été menées par le Commonwealth Fund dans dix pays (Australie, Canada, Suisse, Allemagne, Suède, France, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, États-Unis). L'édition 2023 de l'enquête IHP porte sur la population âgée de 18 ans et plus, et s'intéresse à l'accès aux soins, au renoncement à ceux-ci, ainsi qu'à l'expérience et à la satisfaction des patients en lien avec le système de santé.

L'édition 2024 s'intéresse aux mêmes thématiques, mais porte sur la population âgée de 65 ans et plus. En Valais, 363 personnes de 18 ans et plus ont participé à l'enquête de 2023 et 365 personnes de 65 ans et plus ont pris part à l'enquête de 2024.

Les résultats de l'analyse des données précitées pour le canton du Valais, avec des comparaisons au niveau national et international, ont été publiés en mars 2026 dans le cadre du rapport « [Expérience de la population avec le système de santé en Valais – Accès et renoncement aux soins médicaux ; Satisfaction des patients](#) »

3.2.4 Etat de santé de la population en Valais

Durant l'année 2025, l'OVS a débuté la rédaction d'un rapport intitulé « La santé de la population en Valais ». Établi sur la base de multiples sources d'information, ce rapport présentera un panorama des problèmes de santé de la population du Valais, que cela concerne l'état de santé, l'espérance de vie, la mortalité par maladie cardiovasculaire, par cancer ou par mort violente, le tabagisme et la consommation d'alcool, l'obésité et le diabète. Il met également en évidence des inégalités socio-économiques face à la santé.

Sur la base de ces constats, l'OVS mettra en exergue les enjeux majeurs de santé publique pour les prochaines années. Le rapport sera finalisé et publié en 2026.

3.2.5 Etude sur l'exposition aux pesticides chez les enfants en Valais

En Valais comme en Suisse, l'exposition aux pesticides et ses effets sur la population sont un sujet de préoccupation dans la population. L'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (Swiss TPH, institut associé à l'Université de Bâle) a été mandaté en novembre 2022 par le Conseil d'Etat via le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) pour conduire l'étude « Exposition par voie aérienne aux pesticides et santé respiratoire des écoliers en Valais ». Cette étude a pour but de mesurer l'exposition aux pesticides (ainsi qu'aux pollens et polluants atmosphériques) et d'explorer l'association à court terme entre cette exposition et la santé respiratoire chez les enfants fréquentant des écoles situées à proximité de vignobles ou d'exploitations arboricoles. L'OVS a apporté un appui à l'équipe de chercheurs du Swiss TPH notamment pour l'élaboration du protocole de recherche et l'organisation d'aspects pratiques liés à sa mise en œuvre. Il a présidé également un groupe de contact réunissant les milieux concernés (services de

l'administration cantonale, représentants des milieux viticoles et arboricoles, du corps médical et de la fédération valaisanne des communes).

Le protocole de recherche établi par Swiss TPH a été approuvé par la commission d'éthique du canton de Vaud en fin d'année 2023. En 2024 s'est déroulée la phase de collecte des données entre janvier et juin auprès des élèves volontaires des écoles primaires de Salgesch, Chamoson et Saxon. Les résultats de l'étude ont été présentés par Swiss TPH dans le cadre d'une [conférence de presse](#) organisée conjointement par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et le Département de l'économie et de la formation qui s'est tenue le 3 juin 2025. Les recommandations de Swiss TPH seront intégrées dans un plan d'action cantonal visant à limiter l'exposition aux pesticides. Ce plan d'action est actuellement élaboré par le groupe de travail interdépartemental «Micropolluants» auquel l'OVS a été intégré.

3.2.6 Enquête auprès des jeunes en formation postobligatoire

Sur mandat du DSSC/SSP et en collaboration avec le DEF, le Service de l'enseignement et le Service de la formation professionnelle, l'OVS a mis sur pied une enquête auprès des jeunes en formation postobligatoire. Celle vise à évaluer l'état de santé et les comportements de santé de cette population ainsi que la connaissance qu'ont ces jeunes des programmes de promotion de la santé et prévention existants.

Durant l'année 2025, l'OVS a établi le questionnaire d'enquête en collaboration avec les organismes de promotion de la santé et de prévention et a préparé le protocole d'étude qui a été soumis à la Commission d'éthique compétente en décembre. Celle-ci a accordé son autorisation en février 2026. La réalisation de l'étude est prévue au 2^e semestre 2026, après une phase pilote préalable.

3.2.7 Couverture vaccinale des enfants et adolescents en Valais

Depuis 1999, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, l'Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention (EBPI) de l'Université de Zurich, en collaboration avec les cantons, recense chaque trois ans les taux cantonaux de couverture vaccinale pour les vaccinations recommandées de base et complémentaires pour les enfants.

En 2022, sur mandat du DSSC et en collaboration avec l'EBPI, l'OVS avait réalisé une première édition de cette enquête en Valais ayant pour but de mesurer la couverture vaccinale des enfants et adolescents âgés de 2 ans, 8 ans et 16 ans sélectionnés par échantillonnage. Une nouvelle édition de cette étude a eu lieu en 2025 : 1'380 personnes ont été invitées à y participer. Les données anonymisées servant au calcul de la couverture vaccinale au niveau fédéral ont été envoyées à l'EBPI en novembre 2025. Les résultats de cette étude pour le canton du Valais feront l'objet d'un rapport qui sera publié par l'OVS en 2026.

3.2.8 Propharmacie

Dans le cadre de la réponse à un postulat déposé au Grand Conseil, le SSP a demandé à l'OVS de se pencher sur le thème de la propharmacie (remise de médicaments directement par les médecins en cabinet médical, sans intervention d'une pharmacie).

L'OVS a débuté la rédaction d'un rapport qui présente, sur la base des données disponibles, la situation actuelle en Suisse et en Valais ainsi qu'une revue de la littérature scientifique concernant les avantages et inconvénients de ce mode de dispensation des médicaments, notamment en termes de coûts et de qualité de la prise en charge. Le rapport sera finalisé en 2026.

3.3 Statistiques, planification sanitaire et indicateurs sanitaires

3.3.1 Relevés statistiques

En vertu de la loi cantonale sur la santé, l'OVS est en charge de conduire les activités liées aux relevés statistiques cantonaux (3 relevés) et fédéraux (4 relevés) auxquels sont soumises les institutions de santé du canton (hôpitaux, établissements médico-sociaux, centres médico-sociaux, organisations d'aide et de soins à domicile, infirmières et infirmiers indépendants et organisations de secours). Ces activités comprennent l'information aux prestataires de soins sur les modalités de relevés, la collecte des données, le contrôle et la plausibilisation des données reçues, ainsi que la livraison des données finales à l'Office fédéral de la statistique (OFS) et au Service de la santé publique (SSP).

Les données ainsi collectées sont analysées et exploitées pour répondre aux besoins en information sanitaire du canton. Elles sont aussi utilisées pour l'élaboration d'indicateurs sanitaires publiés sur le site internet de l'OVS.

La mise en œuvre du projet SpiGes de l'Office fédéral de la statistique a occasionné une activité soutenue de l'OVS dans le domaine de la collecte de données auprès des hôpitaux. Ce projet consiste en une refonte conséquente des relevés statistiques du secteur stationnaire des hôpitaux. Celle-ci concerne à la fois le mode de collecte des données et le catalogue des variables faisant l'objet de cette collecte. SpiGes a pour but de simplifier la collecte d'informations en évitant la collecte multiple et les doublons et de faciliter l'utilisation des données pour mieux couvrir les besoins des différents acteurs. L'atteinte de ces objectifs se fera progressivement.

3.3.2 Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier

Dans le cadre de la planification hospitalière établie par l'Etat du Valais, l'OVS effectue des travaux d'évaluation des besoins hospitaliers actuels et futurs de la population, en considérant l'évolution démographique, épidémiologique et les progrès techniques et médicaux.

L'OVS assure depuis 2016 un monitoring continu et détaillé de l'activité hospitalière stationnaire LAMal, dans le but d'un contrôle par l'Etat du Valais du respect des mandats attribués aux établissements hospitaliers dans le cadre de la planification sanitaire. C'est ainsi qu'en juin 2024 a été publié le rapport « [Monitoring de la prise en charge hospitalière stationnaire LaMal en Valais : analyse des données 2015-2023](#) ».

En vue de la nouvelle planification hospitalière à venir, l'OVS a continué ses travaux relatifs à l'évaluation des besoins de la population valaisanne dans le domaine des soins somatiques aigus. Ce travail a été effectué en coordination avec le Service de la santé publique et a fait l'objet d'un rapport « [Évaluation des besoins en soins somatiques aigus](#) » qui a été publié en septembre 2025 par l'Etat du Valais.

3.3.3 Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée

Chaque année, l'OVS produit pour le SSP les données issues des relevés statistiques qui permettent de suivre la réalisation des objectifs fixés par la planification sanitaire en matière de soins de longue durée. Ces données sont rassemblées et commentées dans deux rapports publiés par le SSP sur son site internet : « Soins de longue durée en Valais » et « Monitoring de la planification des soins de longue durée ».

En vue d'une nouvelle planification des soins de longue durée à mettre en place, l'OVS collabore avec le Service de la santé publique, le Service de l'action sociale et l'Observatoire suisse de la santé à l'évaluation des besoins dans ce domaine. Le travail de collecte et d'analyse des données nécessaire a débuté en 2024 et s'est poursuivi en 2025. Il a abouti par la publication en novembre 2025, par l'Etat du Valais, d'un rapport d'évaluation dans le cadre d'une procédure de consultation intitulé « [Planification des soins de longue durée 2026-2035 - Rapport provisoire du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture \(DSSC\) soumis à la procédure de consultation.](#) ».

3.3.4 Monitoring de la planification cantonale des secours

Chaque année, les données recueillies dans le cadre de la statistique cantonale des secours sont analysées et traitées par l'OVS et de nombreux tableaux sont produits puis livrés à l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS). Ces données servent à la planification cantonale des secours. Grâce à elles, l'OCVS élabore et publie un rapport annuel de monitoring en collaboration avec l'OVS.

3.3.5 Indicateurs sanitaires

Via son site internet www.ovs.ch, l'OVS met à disposition de nombreux indicateurs relatifs à l'état de santé de la population (espérance de vie et mortalité, problèmes de santé, santé mentale, dépendances, morts violentes, excès de poids, vaccination et dépistage) et au fonctionnement du système de santé (infrastructures, ressources humaines, nature, volume et qualité des prestations stationnaires et ambulatoires, financement). De nombreux graphiques ainsi que des données détaillées téléchargeables sont disponibles. A ce jour, 72 pages d'indicateurs peuvent être consultées en français et en allemand sur le site internet de l'OVS.

3.4 Registres médicaux

3.4.1 Registre valaisan des tumeurs

Le Registre valaisan des tumeurs (RVsT) est chargé de récolter les données relatives aux cancers dans la population valaisanne. D'une part, il publie sur le site internet de l'OVS des indicateurs sur le cancer en Valais et en Suisse. D'autre part, comme les autres registres en Suisse, le RVsT transmet ses données anonymisées au National Institute for Cancer Epidemiology and Registration (NICER) qui gère la base de données relative aux cancers en Suisse, contrôle la qualité des données et établit les statistiques nationales du cancer. En 2025, le RVsT a transmis au NICER les données d'incidence 2023 de toutes les tumeurs malignes invasives et in situ et de toutes les tumeurs bénignes du système nerveux central.

Les données fournies par le RVsT font l'objet de publications aux niveaux international, national et cantonal. Le RVsT participe à diverses études nationales ou internationales, en particulier l'étude CONCORD qui est un programme de surveillance de la survie par cancer dans le monde. En complément des statistiques cantonales sur le cancer mises à jour régulièrement sur le site internet de l'OVS, le RVsT a publié en décembre 2025 la News « [Le cancer colorectal](#) » qui décrit l'évolution de l'incidence et de la mortalité de ce cancer dans la population valaisanne entre 1993 et 2022, en comparaison avec la Suisse dans son ensemble.

Les activités liées à la mise en œuvre de la loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO) se sont poursuivies au cours de l'année. Afin de réduire le surcroît d'activité engendré par la LEMO et en particulier les rappels que le RVsT doit adresser aux différents médecins, un nouveau logiciel a été installé en combinaison avec Nicerstat.

A la suite de l'abandon du développement du logiciel national d'enregistrement du cancer prévu par la LEMO, l'OFSP a développé une vision à long terme pour l'enregistrement des maladies oncologiques en Suisse. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) ainsi que les registres des tumeurs ont été informés de cette vision. Une large consultation sur ce sujet sera lancée par l'OFSP auprès des différents partenaires en 2026.

3.4.2 Cohorte Qualité Diabète Valais

Depuis 2019, l'OVS a mis sur pied une cohorte « Qualité Diabète Valais ». Celle-ci vise à collecter, durant plusieurs années, des informations sur la qualité de la prise en charge et la qualité de vie de patient avec diabète dans la population valaisanne.

Cette cohorte a été menée initialement dans le cadre du projet « Action Diabète » lancé par les Associations valaisannes du diabète (AVsD et DGO) en collaboration avec le canton du Valais et soutenu par Promotion Santé Suisse. Le recrutement, qui avait débuté en fin d'année 2019, s'est terminé fin 2023 ce qui porte à 432 le nombre total de participants à la cohorte. Alors que le projet « Action Diabète » a été clôt le 30 juin 2023, l'OVS continue le suivi de cette cohorte notamment par le biais de questionnaires adressés aux participants et à leurs médecins.

Les données sont exploitées en continu pour produire régulièrement des newsletters et des rapports dans le but de continuer à informer les participants et les partenaires du projet. En 2025, l'OVS a produit deux newsletters en mai ([Newsletter 10](#)) et en octobre ([Newsletter 11](#)) qui ont été envoyées aux participants et partenaires impliqués dans le projet.

3.5 Pôle qualité des soins

Le Pôle qualité des soins de l'OVS a assuré en 2025 le suivi et l'interprétation des résultats des indicateurs relatifs à la qualité des soins dans les hôpitaux de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Association nationale de la qualité des soins (ANQ). Sur mandat du SSP, le Pôle a récolté les données de l'ANQ auprès des établissements hospitaliers du Valais. Il a analysé les résultats de ces indicateurs et a émis, à l'intention du DSSC, des propositions de recommandations à adresser aux établissements. Il a également assuré un suivi des recommandations adressées par le DSSC aux hôpitaux et cliniques les années précédentes.

Mise sur pied à l'initiative du SSP et de l'OVS, la « Plateforme qualité » s'est réunie en mars 2025. Cette séance a permis de discuter des résultats des indicateurs de l'OFSP et de l'ANQ, des mesures prises par les établissements hospitaliers, ainsi que de favoriser le développement d'une culture qualité commune.

Un enseignement de l'OVS dans le cadre de la formation postgrade en soins infirmiers à la HES-SO Valais-Wallis (CAS « Qualité des soins et conseils ») a été donné lors d'une demi-journée en juin 2025. Ce cours a porté sur la mise en place et l'interprétation d'indicateurs sanitaires et a été évalué positivement par les participants.

En 2025, l'OVS a développé une méthodologie pour le suivi et l'analyse des résultats des indicateurs liés à la qualité des soins des établissements médico-sociaux (EMS) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cette méthodologie a été discutée avec le SSP et fera l'objet d'échanges avec les représentants des EMS en 2026.

Conformément à l'ordonnance cantonale sur la qualité des soins et la sécurité des patients, le Pôle qualité des soins a assuré le secrétariat de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la santé des patients (CSPQS) et de la Plateforme PROMs Valais. La CSPQS

s'est réunie lors de 4 séances ordinaires en 2025 et a organisé son forum, qui a lieu tous les deux ans, le 2 octobre 2025 sur le thème de la « Just Culture » ; ce dernier a réuni une cinquantaine de participants. La Plateforme PROMs Valais, placée sous l'égide de la CSPQS, vise à promouvoir et développer l'utilisation des PROMs (Patient-reported outcomes measures) dans le canton. Après une première phase de trois ans impliquant trois institutions, une deuxième phase (2025-2027) a débuté en 2025 avec cinq institutions participantes. Deux réunions ont été organisées pour poursuivre le partage d'expériences et élaborer un guide valaisan des bonnes pratiques en matière de PROMs.

3.6 Journée de l'OVS et symposium OVS

L'OVS a organisé, le jeudi 6 novembre 2025, sa 10^{ème} journée d'information en lien avec ses activités, dans les locaux de la Clinique romande de réadaptation (CRR). Le thème retenu était « Effets de l'environnement sur notre santé : Que sait-on, que fait-on ? ». Une centaine de personnes, actives dans la santé en Valais et hors du canton (professionnels de santé, personnes actives dans la gestion et la politique sanitaire, étudiants) ont participé à cette journée.

Les présentations ont traité du lien entre les constats scientifiques et les décisions politiques (Prof Arnaud Chiolero et Luc Fornerod), des connaissances scientifiques actuelles et des perspectives en matière de santé et environnement en Suisse (Prof. Nicole Probst-Hensch), de l'impact du changement climatique sur la santé en Valais (Omar Portela) et de la surveillance des micropolluants en Valais (Christine Genolet-Leubin). Les cantons de Vaud et du Valais ont également présenté les nouvelles thématiques de santé publique en lien avec la santé environnementale (Dre Stéphanie Boichat Burdy et Dr Cédric Dessimoz). Cette journée s'est conclue par une table ronde intitulée « Incertitude scientifique et principe de précaution : comment communiquer ? » qui a réuni des représentants du Service de la santé publique, du Service de l'environnement, de la Fédération romande des consommateurs – Antenne Valais et de l'Association des médecins en faveur de l'environnement.

Un symposium OVS dans le Haut-Valais devait avoir lieu le 17 avril 2025 à Brigue mais celui-ci a malheureusement dû être annulé à la dernière minute en raison des conditions hivernales très défavorables aux déplacements.

3.7 Activités dans le cadre de la Fondation IRISS

La Fondation IRISS (Infrastructure de Recherche Interinstitutionnelle sur les Services de Santé) a pour but de développer les synergies entre les organisations de santé actives en Valais pour favoriser l'émergence et la réalisation de projets interinstitutionnels de recherche sur les services de santé. Son conseil de fondation est actuellement constitué de représentants des organisations suivantes : Département cantonal de la santé, Département cantonal de la formation, Hôpital du Valais, HES-SO Valais/Wallis, Clinique romande de réadaptation et Observatoire valaisan de la santé.

Dans ce cadre, l'OVS participe activement à deux projets :

1. Hospital@Home Valais : sur mandat confié par le DSSC, IRISS a été chargé de réaliser, en collaboration avec les acteurs du système de santé en Valais, une étude de faisabilité pour la mise sur pied d'un projet pilote d'hospitalisation à domicile dans notre canton. L'OVS, par son directeur, est intégré dans le comité de pilotage du projet et apporte, avec la Fondation The Ark, un soutien étroit à la cheffe de projet. Ce projet a débuté en septembre 2025, l'étude de faisabilité sera remise au DSSC en automne 2026,

2. Monitoring du personnel de santé : le but de ce projet est d'établir, au niveau cantonal, un monitoring quantitatif et qualitatif du personnel de santé actif ou en formation ; celui-ci sera basé sur les données des prestataires de santé et des établissements de formation. Un tel monitoring permettra de mieux suivre l'évolution de la situation et de mesurer l'efficacité de mesures mises en œuvre notamment dans le cadre de la taskforce cantonale de mise en œuvre de l'initiative soins infirmiers et du masterplan pour la médecine ambulatoire. L'OVS réalisera ce projet en collaboration avec les différents acteurs, une première étape a débuté en 2025 avec la Haute Ecole de Santé de la HES-SO Valais/Wallis et le Service des Hautes Ecoles.

3.8 Participation à des groupes de travail

L'OVS a été actif dans de nombreux comités, groupes de travail et commissions au niveau cantonal et fédéral parmi lesquels figurent :

- le groupe d'experts statistiques sanitaires de l'Office fédéral de la statistique,
- la commission cantonale de promotion de la santé,
- la commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients,
- le groupe « Dépistage des maladies non transmissibles/vaccination » de la CCPS,
- les groupes de référence des centres de dépistage du cancer du côlon et du sein,
- le groupe de travail interdépartemental « Micropolluants ».

3.9 Publications

3.9.1 Rapports et Newsletter

Fleury J., Favre F., Fornerod L., Chiolero A., Tancredi S. **Perception de la santé et comportements de santé en Valais. Résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2022**, Observatoire valaisan de la santé (OVS). Sion, février 2025.

Qualité Diabète Valais. Newsletter 10. Observatoire valaisan de la santé, mai 2025

Fleury J., Gloor V., Fornerod L., Favre F. **Monitoring de la prise en charge hospitalière stationnaire LaMal en Valais : analyse des données 2015-2023.** Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, octobre 2025

Qualité Diabète Valais. Newsletter 11. Observatoire valaisan de la santé, octobre 2025

La violence domestique en Valais : rapport 2024. Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF), Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, novembre 2025

Raboud L, Tancredi S, Konzelmann I. **La News du registre valaisan des tumeurs. Le cancer colorectal.** Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, décembre 2025

3.9.2 Article scientifique

Boz S, Kwiatkowski M, Bochud M, Bulliard JL, Zwahlen M, **Konzelmann I**, Bergeron Y, van der Linden B W A, Rapiti E, Maspoli Conconi M, Bordoni A, Rössli M, Vienneau D. Occupational exposures and skin cancer incidence in six Swiss cantons. *Sci Total Environ.* 2025 Dec 10 :1007 :180938.

4. Comptes annuels

4.1 Bilan et compte de résultat

BILAN

ACTIF	31.12.2025	31.12.2024	PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF		CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT			CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Trésorerie	672'776	718'771	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	231'002	325'154
Créances résultant de livraison et de prestations de service	5'248	6'009	Autres dettes à court terme	34'678	47'109
Autres créances	3'180	0	C/C Etat du Valais	318'849	255'023
Actifs de régularisation	14'317	14'042	Passifs de régularisation	58'767	59'312
Total actif circulant	695'520	738'822	Total capitaux étrangers	643'295	686'598
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
Mobilier	1	1	Fonds propres	1	1
Equipements	1	107'410	Réserves facultatives issues du bénéfice	52'225	51'301
Fonds d'amortissement	0	-107'409	Bénéfice de l'exercice	0	924
Total actif immobilisé	2	2	Total capitaux propres	52'226	52'226
TOTAL ACTIF	695'522	738'824	TOTAL PASSIF	695'522	738'824

COMPTE DE RESULTAT

	Comptes 2025	Comptes 2024	Budget 2025
	CHF	CHF	CHF
Produits			
Vente de biens et de services	82'962	148'726	125'993
Subvention Etat du Valais	2'338'174	2'329'032	2'402'000
Autres produits	1'200	1'147	0
TVA forfaitaire	-883	-1'439	-483
Total des produits	2'421'453	2'477'467	2'527'510
Charges			
Charges de personnel	1'931'832	1'946'400	1'982'064
Location de personnel	11'152	0	25'000
Frais informatiques	242'648	226'029	257'788
Mandats de tiers	104'149	188'332	108'197
Frais d'administration	53'392	54'358	64'841
Loyer	54'703	54'379	54'768
Autres charges d'exploitation	23'174	17'620	33'326
Charges financières nettes	403	320	310
Total des charges	2'421'453	2'487'438	2'526'294
Produits exceptionnels	0	10'895	0
Résultat d'exploitation (+= bénéfice)	0	924	1'216

Charges par secteur d'activité et produits par financeur, 2025

Charges par secteur d'activité (* = activités pour Etat du Valais - DSSC/SSP)	CHF	Produits par financeur	CHF
Statistiques sanitaire*	681'854	Etat du Valais - subvention DSSC/SSP	2'338'174
Registres médicaux*	686'511	Organisation cantonale valaisanne des secours	41'900
Indicateurs sanitaires et pôle qualité des soins *	240'629	Office cantonal de l'égalité et de la famille	32'091
Planification sanitaire et monitoring*	170'024	Pro Senectute	7'095
Etudes épidémiologiques spécifiques*	413'487	Service de protection des travailleurs et des relations du travail	398
Soutien scientifique aux autorités*	41'638	Autres	640
Secrétariat de la CSPQS*	104'671	Excédent de recettes	0
Prestations pour OCEF, OCVS, SPT et Pro Senectute	81'483		
Total CHF	2'420'297	Total CHF	2'420'297

4.2 Annexe aux comptes annuels

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	2025	2024
Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels		
Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957-962 CO).		
L'organisation et le fonctionnement de l'OVS sont précisés dans l'Ordonnance sur l'Observatoire valaisan de la santé du 1.10.2014 et dans la Loi sur la santé du 12.03.2020.		
Produits d'exploitation		
Les subventions sont comptabilisées à la valeur nominale lors de leur encaissement. Les subventions de l'Etat sont reconnues en recettes lors de leur utilisation sur la base des résultats analytiques par centres de charges.		
Explication sur des postes du bilan		
Capitaux propres :		
Solde au 1.1	CHF 52'226	CHF 51'302
Affectation du résultat	CHF 0	CHF 924
Solde au 31.12	CHF 52'226	CHF 52'226
Nombre de collaborateurs		
Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 250	15,2	15,7
Engagement prévoyance		
Solde cotisations de l'année	CHF 4'749	CHF 23'546
Produits exceptionnels		
Participation aux excédents 2021-2023	CHF 0	CHF 10'895
Autres informations prescrites par la loi	Néant	Néant

5. Rapport de l'organe de révision



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels au conseil d'administration de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), à Sion

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Observatoire valaisan de la santé, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, à la LEIS (Loi sur les établissements et institutions sanitaires), à la LS (Loi sur la santé) et à l'Ordonnance sur l'OVS.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

La direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, la direction est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

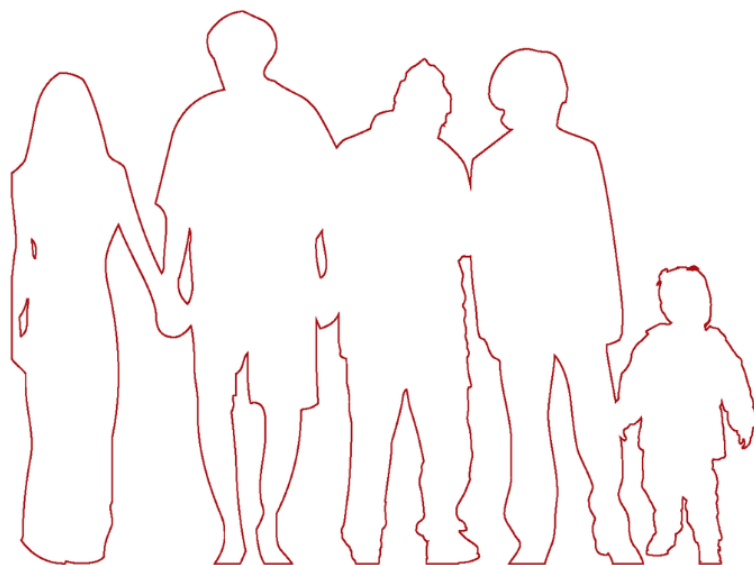
Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 16 avril 2026
Exemplaire numérique

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)



Avenue Grand-Champsec 64
1950 Sion

www.ovs.ch